

DELIBERATION

DU

**CONSEIL MUNICIPAL DE
THORIGNE FOUILLARD**

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le mardi quatorze décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation : **Présents :** Mesdames, Messieurs ANDRÉ-SABOURDY Isabelle, BOULEAU Jocelyne, DEGUILLARD Julie, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Christiane, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, LETENDRE Christophe, MAHÉO Aude, MÉTAYER Chrystèle, NOULLEZ Sébastien, PEROT Marlène, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, RAOUL Gérard, SIMON Didier, THÉRAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VAN CAUWELAERT Damien, VILLARET Caroline

Mercredi 08 décembre
2021

Affichage :

Du vendredi 17
décembre 2021 au
jeudi 17 février 2022

*Nombre de
Conseillers en
exercice :* 29

Procurations de vote et mandataires : Mme BONNAFOUS Catherine ayant donné pouvoir à M.LEJOLIVET Bertrand, M.DA CUNHA Manuel ayant donné pouvoir à Mme VILLARET Caroline, M.GEZEQUEL Damien ayant donné pouvoir à M.POINTIER Vincent, M.SOUQUET Eric ayant donné pouvoir à M.LEFEUVRE Gaël, M.STRULLU Gérard ayant donné pouvoir à M.LEFEUVRE Gaël, Mme VALLÉE Priscilla ayant donné pouvoir à M.NOULLEZ Sébastien

M.Frédéric PIERRE est nommé secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 08 décembre 2021) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

150-2021 - Aménagement : La Morinais / attribution des lots

Rapporteur : Gérard RAOUL

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de la Commande Publique

VU les délibérations du conseil municipal 2021-105 du 20 septembre 2021 et 2021-135 du 23 novembre 2021,

VU l'avis du Bureau municipal du 6 décembre 2021,

VU l'avis favorable de la Commission Ressources et aménagement du 7 décembre 2021,

La consultation a pour objet la réhabilitation et l'extension du site de la Morinais en salles associatives.
Les travaux sont estimés à 3 350 000 € HT.

Huit lots ont déjà été attribués lors des précédents conseils. L'avis d'appel public à la concurrence est paru sur le profil d'acheteur de la collectivité le jeudi 8 juillet 2021. La date limite de remise des offres a été fixée au lundi 20 septembre à 12h00. Il restait sept lots. 139 entreprises ont retiré le dossier de consultation des entreprises. L'offre techniquement et économiquement la plus avantageuse doit être retenue en tenant compte des critères énumérés ci-après :

- Valeur technique (basée sur le mémoire technique) : 50%
- Prix : 50%

19 entreprises ont déposé une offre. Les plis ont été ouverts par la mission Commande publique et analysés par le cabinet d'architectes Atelier Rubin.

Les entreprises respectivement proposées pour être retenues sont les suivantes (le détail des notes est consultable dans le Rapport d'Analyse des Offres en annexe).

LOT 5 – COUVERTURE ET BARDAGE ZINC	
Feratte	254 249,91€
LOT 6 – MENUISERIES EXTERIEURES	
AMCP	262 912,57 €
LOT 7 – SERRURERIE	
IDEA METAL	68 520,91 €
LOT 8 – MENUISERIES INTERIEURES	
Menuiserie Berré	238 601,86 €
LOT 12 – ELECTRICITE	
RUAUD Electricité	215 225,82 €
LOT 15 – MUR EN TERRE	
Mallejac	80 165,00 €
TOTAL HT des lots	1 119 676,07 €

Au regard de ce qui précède,

Après débat et à l'unanimité (29/29 voix), le Conseil Municipal :

- **ATTRIBUE** le marché public aux entreprises mentionnées dans le tableau ci-dessus pour un montant total de 1 119 676,07 € HT,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché public et tout document s'y rapportant.



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gaël LEFEUVRE